

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 25_04_15_03

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de DAKAR,
le 15/04/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 30100473
- Marque : KAIFA
- Type : AM 206D
- Constante d'impulsion : 10.000 imp / kWh
- Rapport TC : 1000/5(A) /Rapport TP : 1.1.1(V)
- Classe : 0,5S Année :
- Calibre : 1 (10)A - 3x57,7/100 - 230/400V Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 23293861W/k2 621,969 kW (k1+k2) 3954356 Pmax 78,0 kW

Installé et utilisé par Mr RECROAT

à l'adresse POSTE ENSET DAKAR

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)
Fils inexistant

A2 – Scellés du boitier

- Nr. scellés du boitier
Plombs falsifiés
Autres plombs

153686 C1C 212673

275349 RAZ

221038 couvercle supérieur

A3 - Capots

- dévissé
ouvert
cassé
percé

A4 – Ecran LCD

- cassé
eteint

A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur
Bouclage des TC
Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur
Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

écran peu visible
bouton de défilement difficilement manipulable

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 15/04/2025 à 17H30

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
30100473 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : RECTORAT
- Raison Social :
- Adresse : POSTE ENSET
- Type de compteur : AM 206 D
- Compte de contrat :

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 25-04-15-03 du 15/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC


108221
CMW

LE CLIENT